



Conseil régional

Ensemble, l'Île-de-France
Alternative Écologiste et Sociale
Groupe Écologistes et Progressistes pour l'Île-de-France
Groupe Front de Gauche

CONSEIL RÉGIONAL DU 5 MARS 2020

Rapport n° CR 2020-006 : Plan régional pour la disparition des passoires thermiques dans le parc social et ouverture du contingent de logements sociaux régionaux aux policiers et surveillants pénitentiaires

Texte de l'amendement :

Un article additionnel, rédigé comme suit, est ajouté à la délibération

Le règlement d'intervention du dispositif régional d'aide à la rénovation thermique est modifié de la façon suivante :

« IV - La subvention mobilisable est attribuée par décision de la commission permanente et s'élève forfaitairement à ~~2 000 €~~ **4000€** pour chaque logement rénové thermiquement répondant aux critères d'éligibilité défini au point I dans le délai prévu au point II. Les fonds perçus par le bénéficiaire [pour son compte et celui des membres du groupement] sont utilisables de manière fongible en faveur des opérations inscrites dans le périmètre défini au point II. **Un bonus écologique de 1000€ par logement peut être attribué aux opérations les plus efficaces, lorsqu'elles conduisent l'habitat rénové à être classé B ou A lors du diagnostic de performance énergétique.** »

Exposé des motifs de l'amendement :

Le présent règlement d'intervention base son montant d'intervention sur un règlement d'intervention réalisé en 2011, qui n'a pas été révisé depuis. L'urgence climatique et les engagements pris lors de la COP21 nous invitent à aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin en matière de rénovation thermique. La Région Île-de-France doit augmenter significativement sa participation financière maximale pour agir comme un levier réel à la rénovation thermique des bâtiments. De plus, il est important d'accompagner les opérations les plus ambitieuses, qui permettent de réduire significativement la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments. Les signataires de cet amendement demandent donc qu'un bonus écologique soit ajouté au dispositif.

Maxime des GAYETS
Conseiller régional
Président du Groupe
Ensemble, l'Île-de-France

Céline MALAISÉ
Conseillère régionale
Présidente du Groupe
Front de gauche
Parti communiste français
et République & Socialisme

Ghislaine SENÉE
Conseillère régionale
Présidente du Groupe
Alternative écologiste et sociale

Eddie AÏT
Conseiller régional
Président du Groupe
Écologistes et progressistes
pour l'Île-de-France